

Natura 2000

Lettre d'information



La côte de Champvermol

Carte d'identité

Nom : Côte de Champvermol
Superficie : 192 hectares
Communes : Bourguignon, Mandeure, Mathay (25)
Milieux naturels : forêts sèches et de pente, falaises, corniches et éboulis calcaires, pelouses et prairies, source tufeuse, cours du Doubs et boisements alluviaux.
Structure opératrice : Pays de Montbéliard Agglomération
Animateur délégué : Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Le grand capricorne est une espèce protégée. Au stade larvaire, il est strictement xylophage : il consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. En revanche, l'imago (stade adulte) consomme de la sève et diverses matières sucrées et fermentées comme les fruits murs.

Zoom sur les forêts de la côte de Champvermol

Les boisements et forêts occupent 80 % de la surface du site de la côte de Champvermol. Ils font partie des éléments qui ont contribué à son intégration au réseau européen Natura 2000. Outre leur intérêt paysager, ces milieux abritent une biodiversité forte, et ils sont bien plus hétérogènes qu'ils ne le paraissent.

Une allure qui varie selon la pente

Sur le site Natura 2000 de la côte de Champvermol, les milieux naturels s'organisent verticalement.

Ainsi, sur le plateau, la forêt est dominée par le chêne pubescent. Cet arbre croît lentement, et c'est pourquoi il se développe préférentiellement dans cette partie du site où les éboulements sont rares voire absents.



Sur les corniches ou les falaises, la forêt peine à se maintenir. Les sols sont pauvres et la pente trop forte. On y rencontre plutôt une végétation de hauts buissons. En revanche, dès que la pente se fait plus douce, les arbres parviennent à nouveau à se développer. Cette forêt de pente est composée essentiellement de tilleuls et d'érables qui sont adaptés aux éboulis moins stables grâce à leur croissance plus rapide. Cette forêt très peu accessible constitue un refuge important pour les chamois ou le milan noir, qui niche dans les arbres.



Une forêt que l'on choisit de laisser vieillir

Une partie des forêts de la côte de Champvermol fait l'objet d'une exploitation par l'Office national des forêts (ONF), qui en assure la gestion et le renouvellement sur le long terme.

Dans le but de préserver les espèces liées aux bois morts et vieillissants, 4,2 hectares de forêts ont été classés en « îlot de sénescence », en partenariat avec l'ONF. Ce boisement va donc évoluer librement pendant au moins 30 ans : les arbres vont grossir, tomber ou mourir sur pied de manière totalement indépendante de l'action de l'Homme. Seules les opérations de sécurisation des chemins pourront être effectuées pour préserver ces milieux.

En laissant les boisements évoluer librement, on permet le maintien d'arbres fendus ou d'arbres à cavités. Ces arbres sont des milieux de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment pour les coléoptères vivants dans le bois mort, dits espèces « saproxyliques », dont les chenilles peuvent vivre dans le terreau des cavités du tronc des bois morts au sol ou sur pied, contribuant à leur décomposition.

Laisser vieillir les arbres, c'est aussi multiplier le nombre de « micro-habitats » disponibles pour certaines espèces. En effet, ces petits éléments du milieu naturels sont exploités par quelques espèces seulement, qui en sont très dépendantes. Maintenir les arbres fendus permet aux chauves-souris forestières de retrouver leur lieu d'hibernation de prédilection plutôt qu'un milieu de remplacement potentiellement moins favorable.



A gauche : un tronc mort sur pied héberge des espèces saproxyliques
A droite : un bois sénescant, de diamètre important, présente une cavité, micro-habitat potentiel pour certaines espèces d'oiseaux ou de chauve-souris

Les bois morts sur pied ou au sol sont également des habitats sur lesquels se développent les champignons et les lichens.

En permettant aux arbres de réaliser en totalité leur cycle naturel, le gestionnaire favorise ainsi la biodiversité liée aux milieux forestiers.



Malgré sa couleur rouge vif, le pézize écarlate n'est pas toxique. Visible en hiver et au début du printemps, ce champignon se nourrit de bois mort et participe ainsi à sa décomposition.

Des inventaires pour compter les amphibiens

Le Document d'objectifs (DOCOB) rédigé en 2009 mentionne, entre autres, la présence sur la côte de Champvermol du triton crêté, espèce d'intérêt communautaire, et du triton ponctué, espèce patrimoniale. Les données concernant les amphibiens étant anciennes (1985 pour la triton crêté par exemple), le Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), structure opératrice Natura 2000, a souhaité les actualiser. Dans ce cadre, des investigations de terrain ont été réalisées sur le site en 2020 et 2021 en collaboration avec la Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard (SHNPM).

Sur la base d'un protocole national, des pièges spécifiques, nommés Amphicapt (www.reserves-naturelles.org), sont disposés dans les mares le soir et retirés au matin avant que le soleil ne vienne réchauffer l'eau. Les amphibiens, dont les tritons, sont attirés dans ces pièges par une lampe déposée au fond. Les individus capturés sont ensuite relâchés après détermination. Pour réaliser cette étude, PMA et la SHNPM ont obtenu des services de l'État une dérogation à la capture d'espèces protégées et des propriétaires privés l'autorisation d'entrer sur leurs parcelles.

Les résultats de cette étude montrent que les mares les mieux conservées, c'est à dire qui ont gardé leur fonctionnalité et sur lesquelles on note la présence de plantes aquatiques diversifiées, accueillent de très nombreuses espèces d'amphibiens, notamment des tritons palmés et alpestres (jusqu'à plus de 20 individus dans un seul piège).



Triton palmé



Triton alpestre

En revanche, dans les plans d'eau les plus artificiels, aucun triton n'a été capturé. Ceci peut s'expliquer par la présence de nombreux poissons, notamment des perches, qui peuvent prédater les larves de tritons, proies faciles dans ces milieux clos. De plus, la configuration de ces plans d'eau, avec notamment des berges abruptes, ne favorise pas la ponte des amphibiens.

CONTACTS

Structure animatrice du site Natura 2000



Pays de Montbéliard Agglomération
Anthony GROFFOD, gestionnaire des espaces naturels • 03 81 31 89 46
Anthony.GROFFOD@agglomontbeliard.fr
8 Avenue des Alliés • BP 98407
25208 MONTBÉLIARD Cedex

Animateur technique



Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Bernard Destrieux, responsable de secteur 25/90
03 81 53 04 20 • bernard.destrieux@cen-franchecomte.org
Maison de l'environnement • 7 rue Voirin •
25000 BESANÇON

Financiers

